



## COMMUNIQUE DE PRESSE

20 décembre 2019

**Didier Le Gac**

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Finistère  
Brest-Rural

### **Budget 2020 Le Prêt à taux Zéro (PTZ) est reconduit !**

La discussion budgétaire vient de s'achever ce jeudi 19 décembre 2019 à l'Assemblée nationale. Le projet de loi de finances 2020 est définitivement adopté.

Alors qu'il devait s'arrêter au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'article 50 bis - introduit par voie d'amendement lors de la discussion en séance publique - maintient jusqu'en 2021 le bénéfice du Prêt à taux Zéro (PTZ) pour l'achat d'un logement neuf.

Après le maintien du PINEL à Brest, déjà obtenu, il s'agit-là d'une bonne nouvelle pour le bâtiment, l'emploi et l'économie locale du Finistère.

Le député Didier Le Gac est également heureux de voir ce dispositif prolongé, car il bénéficie souvent à de jeunes ménages, modestes, et qui accèdent pour la première fois à la propriété.